Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 96 (1960)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 14 MAI 1960 XCVIe ANNÉE — No 18

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

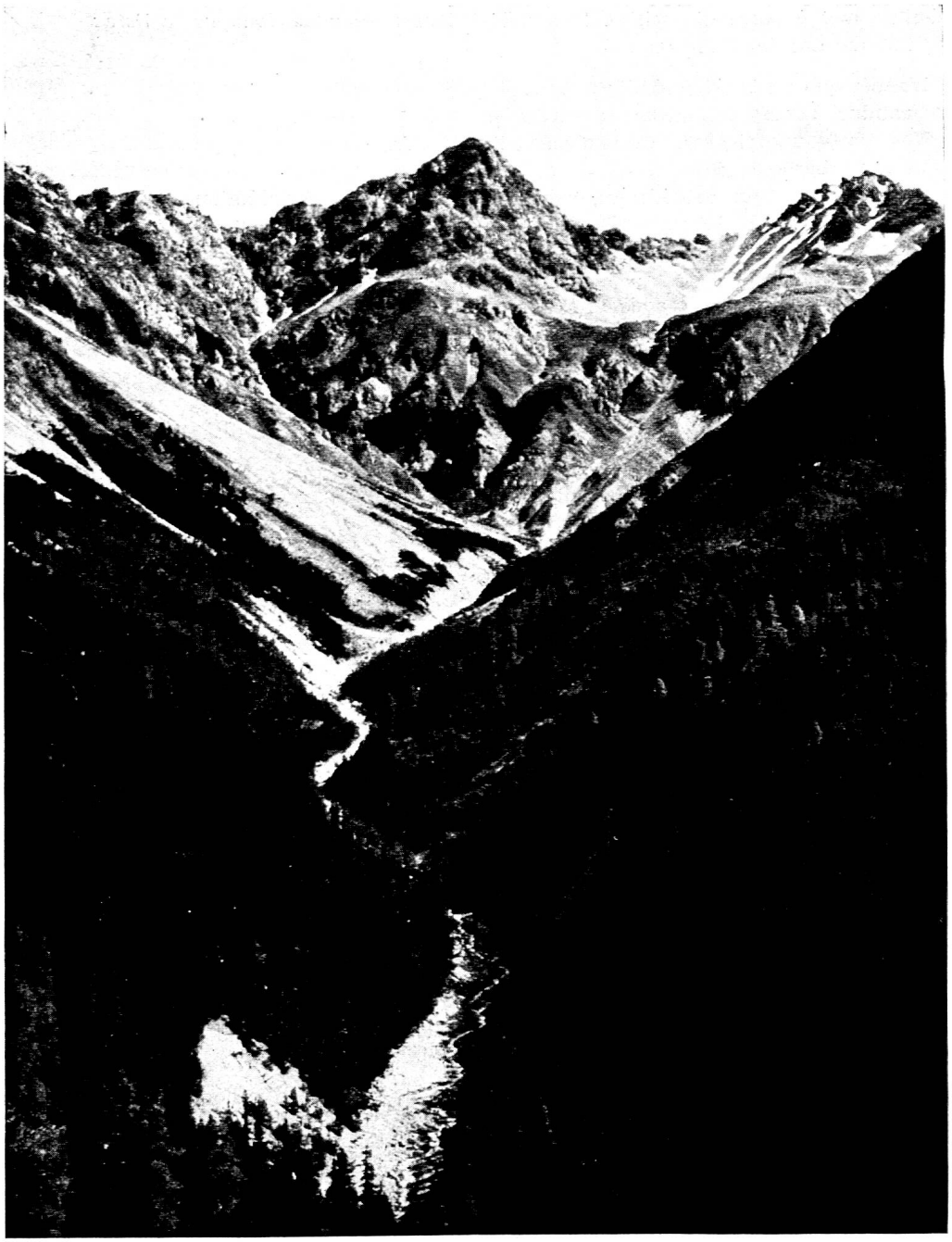

Val Ftur avec le Piz Ftur

Cliché: Ligue pour la protection de la nature

Liste I.

DOCUMENTATION SCOLAIRE

M. Morier-Genoud, Veytaux-Montreux

1. La Guilde de documentation est à la disposition de tous les enseignants, abonnés ou non.

2. Les abonnés reçoivent toutes les nouvelles publications, groupées en deux envois par année, en général.

3. Un versement unique de 5 francs — pas obligatoire — donne droit à une réduction de 10 % sur ces envois semestriels, mais non sur les commandes individuelles.

4. Pour la Suisse, prière de ne pas envoyer d'argent d'avance, mais utiliser le bulletin de versement joint à chaque envoi. Les frais de port sont facturés pour les commandes inférieures à 20 francs.

5. On s'abonne par simple carte postale. Les personnes nous avisant de leurs changements d'adresse facilitent notre tâche.

La Guilde met à votre disposition le matériel dont nous vous donnons la liste :
* indique une fin d'édition

3. L'Amérique du Nord (réédition), 1 fr.
4. Donndur, enfant des cavernes (réédition), 1 fr. *
11. Nos fruits, une richesse nationale (réédition), 1 fr.
12. Le style baroque, 50 c. *
21. Des cavernes aux cathédrales, avec 16 fiches de dessin, (réédition), 2 fr. 50.
24. Ancienne Diète et l'Assemblée fédérale, 1 fr.
25. Le cordonnier (réédition), 1 fr.
26. Le style affectif, 1 fr. *
27. Au temps des cavernes, avec 16 fiches de dessin (réédition), 2 fr. 50.
31. Choix de problèmes pour grands élèves (réédition), 1 fr.
35. La vie au moyen âge, 1 fr.
36. Au temps des lacustres (réédition), 1 fr.
37. Le cirque (réédition), 1 fr. 20 *.
39. Le canton de Bâle (réédition), 1 fr.
41. Afrique (réédition), 1 fr.
42. De la pirogue au paquebot (réédition), 1 fr.
43. Pyramides et désert. L'oasis, 1 fr.
45. Fjord, 1 fr. *
48. Memento grammatical et carnet d'orthographe (réédition), 2 fr. 20.
49. Arithmétique, admission à l'école normale de Lausanne (réédition), 1 fr.
50. Analyse de textes, degré supérieur (réédition), 1 fr.
51. La paix d'Aarau, 1 fr.
52. La technique du calcul en 2e année primaire, 1 fr.
53. La Belgique, 1 fr.
54. Les Helvètes, avec 10 fiches de dessins, 2 fr.
55. Pour mieux connaître les animaux (avec 10 fiches de dessins), 3 fr. 90.
56. Problèmes de physique, 25 fiches avec solutions, 3 fr. 60.
57. Canton des Grisons, 1 fr.
58. Procédés de calculs et problèmes variés, 1 fr.
59. Pour classer la documentation, 1 fr. 20.
60. Exercices de grammaire (réédition), 2 fr. 40.
61. Afrique du Nord, 1 fr.
62. Pour Noël, 12 saynètes, 1 fr. 50.
63. Volcan, 1 fr.
64. L'Asie, 1 fr.
65. Observation (1re série), 1 fr.
66. 10 000 fois sans microscope, 1 fr.
67. Enquête confirmant la valeur universelle d'un programme d'orthographe d'usage pour les écoles primaires. Programme d'orthographe d'usage pour les 8e et 9e années d'école primaire, 1 fr. *
68. Dictées pour le degré inférieur, 1 fr.
69. Observations 2e série, 1 fr. 20.

70. Géographie universelle. Réponse aux questionnaires du manuel Rebeaud, 3 fr. 30.
71. Châteaux vaudois, 22 fiches, 2 fr.
72. Les maisons suisses, 15 feuillets, 21 gravures, 11 photos, 1 fr. 80.
73. Memento d'instruction civique, 1 fr.
74. Trente-deux fiches de lecture (degré moyen, livre vaudois), 1 fr. 30.
101. Cent vingt-sept fiches pour l'étude des fractions ordinaires (réédition), 5 fr.
102. Cent quatre-vingt-quatre fiches d'orthographe pour les degrés moyen et supérieur (réédition), 4 fr. 20.
103. Dix-huit fiches de conjugaisons (réédition), 50 c.
104. Vingt-quatre feuillets « Educateur » pour fiches d'orthographe (degrés inférieur, moyen et supérieur), 1 fr.
106. Vingt-quatre vues aériennes, 2e série, 6 fr. 50.
108. L'Eglise, des premiers pas au moyen âge, quarante fiches, 2 fr. 50.

Fiches de géographie de l'U.I.G. :

109. Suisse (11), 1 fr. ;
110. Jura (17), 1 fr. 70 ;
111. Plateau (22), 2 fr. ;
112. Alpes (21) (réédition), 2 fr. ;
113. La houille blanche (21), 2 fr. ;
114. Navigation (22), 2 fr. ;
115. La Suisse en mots croisés, 25 grilles (réédition), 1 fr. 20.
116. Nouveaux mots croisés scolaires, 25 grilles (réédition), 1 fr. 20.
117. Problèmes graphiques pour le degré moyen, cinquante-six fiches (réédition), 1 fr. 50.
118. Pas à pas, problèmes pour le degré moyen, trente fiches graduées, 1 fr. 20.
119. Dix fiches de travaux pratiques (trav. man.), 1 fr. a) pour petits, b) moyens et c) grands.
120. Le maître éducateur, brochure, 1 fr. *
122. Douze fiches : La piéride du chou.
124. Six fiches : Les plantes carnivores.
126. Sept fiches : Le noisetier *

} Observations et réponses : chaque série : 1 fr. 20.

129. Numéro de l'Educateur : Le canton de Vaud, 50 c. *

Tableaux didactiques (format 84 × 59), à 3 fr. l'ex. :

131. La dent — 132. L'appareil digestif — 133. Le crâne — 134. L'œil.
Clichés : 1 fr. pièce monté ; 0 fr. 50 non monté : Gros de Vaud et Jorat : quatre clichés — Vaud : La Côte, huit clichés — Lavaux, sept clichés — Le Nord, six clichés — Vallée de Joux, six clichés — Vallée de l'Orbe, six clichés — Lausanne, neuf clichés — Région d'Aigle, six clichés — La Venoge, cinq clichés — Pays-d'Enhaut, cinq clichés — La Broye, neuf clichés — Riviera, huit clichés.

Suisse : Lucerne, sept clichés — Fribourg, neuf clichés — Uri-Glaris, neuf clichés — Berne, onze clichés — Neuchâtel, six clichés —Tessin, dix clichés — Valais, douze clichés — Zurich, neuf clichés — Saint-Gall/Appenzell, neuf clichés — Grisons, neuf clichés. — Bâle, huit clichés — Argovie, huit clichés — Schwyz/Zoug, sept clichés — Genève, quatre clichés — Soleure, sept clichés — Thurgovie, neuf clichés — Afrique, neuf clichés.

137. La clé des champs (plan, carte, boussole, 114 clichés, 131 exercices), 4 fr. 20.
138. Jeux de lecture (1re partie de Mon premier livre), 2 fr. 75, écriture vaudoise.
139. Jeux de lecture (2e partie de Mon premier livre), 7 fr., caractères d'imprimerie.
140. Trente-huit feuillets orthographe aux degrés inférieur et moyen. 1 fr. 50.
142. Huit feuillets problèmes pour élèves avancés de 10 à 12 ans, 50 c.
143. Quatre-vingts fiches pour enseigner la première dizaine, 1 fr. 40.
144. Quinze mots croisés histoire et cinq mots croisés histoire générale, 1 fr. 20.
145. Capitales européennes et géographie mondiale, 1 fr. 50.
146. Croquis U.J.G. Silhouettes caractéristiques de villes suisses. 21 fiches, 2 fr.
147. Guide pour l'emploi du matériel expérimental vaudois, 5 fr. 70.
148. Croquis d'histoire suisse, 40 fiches, 2 fr.
149. A. La Bible enseignée, tome I, brochure et 23 fiches, 2 fr. 20.
B. La Bible enseignée, tome II, brochure et 30 fiches, 4 fr. 80.
150. Vocabulaire : Animaux. 43 fiches-questions, 1 fr. 80.
151. Vocabulaire : Animaux. 43 fiches-réponses, 1 fr. 80.
152. Allemand, 36 fiches, série 2, thèmes et versions, 1 fr. 80.
153. Allemand, 16 pages exercices complém. pour 3e année, 30 c.
154. 56 fiches de calcul, 2e année, 3 fr.

Renseignements et commandes : Louis Morier-Genoud, Veytaux-Montreux, tél. (021) 6 26 31.

PAYS DE FRIBOURG

pour vos courses scolaires, camps de vacances, séjours de week-ends

Nous vous fournissons volontiers des suggestions de courses en autocars au départ de Fribourg ou d'autres localités du canton.

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS ET AUTOBUS G F M

Fribourg, tél. 037 / 2 12 61 Bulle, tél. 029 / 2 78 85

POUR VOTRE COURSE D'ÉCOLE

une visite au Jardin Zoologique de Bâle

réunit le plaisir du voyage et de la découverte à l'utilité d'un enseignement vivant dans un monde peuplé d'animaux les plus divers et les plus rares.

- Enfants indiv. jusqu'à 16 ans . . Fr. —.80
- Classes collectives jusqu'à 16 ans Fr. —.60
- Classes collectives de 16 à 20 ans Fr. 1.50
- Adultes . . . . . Fr. 2.—
- Groupes de 25 à 100 personnes . . Fr. 1.70
- Groupes sup. à 100 personnes . . Fr. 1.50

Les billets collectifs peuvent être obtenus en tout temps directement à la caisse.

On vient d'ouvrir pour vous

un magnifique chemin de tourisme pédestre, à flanc de montagne

de Hohtenn, par Ausserberg, à Lalden

Trajet: Hohtenn-Ausserberg 3 h
Ausserberg-Lalden 2 h ½

Dominant la vallée du Rhône vous cheminerez agréablement, sans grand effort de montée, en admirant les sites pittoresques du Haut Valais.
Une splendide promenade d'école (dès la 4e année)

Demandez le prospectus en couleurs, avec carte géographique, au Service de publicité et de voyages du BLS, Genfergasse 11, à Berne (tél. 031 / 2 11 82)

CHAMBRES

DORTOIRS

PLACE DE CAMPING PRIVEE

„EDELWEISS"

LA FOULY - VAL FERRET

Xavier Kalt, Guide — Tél. (026) 6 83 35

A louer

Juillet-Août
divers appartements
dans

les Cévennes

S'adresser à
David Blanchet
Ch. Lys 4, Lausanne
Tél. 23 43 57

Pour les vacances

Auberge du Chalet-à-Gobet

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

Gluntz Pierre, tél. (021) 4 41 04

(pour décembre prix spéciaux pour écoles)

L'hôtel-pension **LAC D'OESCHINEN**
s. Kandersteg O.B. (1600 m. d'altitude)
se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et sociétés. **Lits, dortoirs.**
David Wandfluh-Berger. Tél. (033) 9 61 19

TOUR DE GOURZE Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes, accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully : une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET.
Téléphone sous Tour de Gourze 4 22 09. Poste de Riex s/Cully

Partie corporative

VAUD

Chez nos collègues valaisans

Nos collègues valaisans ne sont en général pas affiliés à la SPR. C'est regrettable, bien sûr, car toute association gagne à compter le plus grand nombre de membres possible. La diffusion de l'« Educateur » en particulier perd, de ce fait, un contingent appréciable d'abonnés éventuels.

Cet état de fait m'a permis, cependant, de faire récemment une découverte bien sympathique : je veux parler du journal corporatif du personnel enseignant du Valais romand. Il s'agit, en fait, davantage d'une revue que d'un journal, qui paraît chaque mois sous le titre d' « Ecole valaisanne ».

Deux points essentiels distinguent l' « ECOLE VALAISANNE » de l'« EDUCATEUR » :

1. Cette publication est éditée sous les auspices du Département de l'instruction publique et joue donc à la fois le rôle d'Educateur et de Bulletin officiel.
2. Elle s'adresse à tout le personnel enseignant valaisan, aussi bien primaire que secondaire ou professionnel.

Je précise tout de suite que je n'ai nul désir de proposer une fusion, chez nous, entre notre journal et les organes officiels ! Chacun remplit son rôle en toute indépendance et au mieux, et c'est bien ainsi. L'idée d'intéresser à l'« Educateur » nos collègues des écoles secondaires me viendrait plus vite à l'esprit ; il en résulterait un échange de vues possible où les uns et les autres auraient à gagner, particulièrement en ces temps où l'on parle beaucoup de fossés à combler (ou de barrières à abattre, comme on voudra) entre « primaires » et « secondaires ».

La comparaison entre ce qui se fait ici et en Valais n'est cependant pas l'objet de mon propos.

Je désirerais simplement signaler à ceux d'entre nous qui ne la connaissent pas encore cette intéressante revue d'une tenue impeccable. Sa présentation est des plus engageantes et les articles qu'elle nous propose d'une valeur incontestable. Chose intéressante, elle publie chaque mois une dizaine de feuillets de documentation scolaire (textes, exercices, problèmes, dessins, etc.), qui peuvent être détachés, grâce à une perforation, sans abîmer la brochure.

En dehors des articles courageux et enthousiastes de ses rédacteurs, l'« Ecole valaisanne » n'hésite pas à reproduire des extraits de presse propres à remuer la conscience de ceux qui, à quelque titre que ce soit, portent l'épithète redoutable d'éducateurs. En voici un exemple :

A l'adresse des parents trop faibles

Les « demi-forts », c'est le nom qu'on a donné aux jeunes dévoyés d'Allemagne. Quel drame que celui d'une jeunesse abandonnée dont le malheur est l'absence d'une authentique éducation familiale !

Dans une revue de Hambourg, un de ces « demi-forts » reproche à ses parents et à la société leur faiblesse de caractère et de volonté.

Cette traduction est empruntée à l'excellente revue belge « Famille, Collège et Institut » (abonnement Fr. 6.—, Œuvre Saint-Augustin, Fribourg).

Parce que vous êtes faibles, vous nous avez nommés les « demi-forts »,
et ainsi vous maudissez une génération,
contre laquelle vous avez péché,
parce que vous êtes faibles.
Nous vous avions donné vingt ans de notre vie pour nous rendre forts,
forts dans l'amour et dans la volonté du bien ;
mais vous avez fait de nous des « demi-forts »,
parce que vous êtes faibles !
Vous ne nous avez montré aucun chemin qui ait un sens,
parce que, vous-mêmes, vous ne connaissez pas de chemin,
et vous avez omis de le chercher,
parce que vous êtes faibles.
Votre « non » bien frêle se plaçait timidement devant les choses interdites,
nous n'avions qu'à crier un peu fort,
et vous taisiez votre « non » et disiez « oui »,
pour ménager vos nerfs fragiles,
et vous appeliez cela de l'amour !
Parce que vous êtes faibles, vous vous êtes acheté la paix,
tant que nous étions petits,
en nous donnant de l'argent pour le cinéma et les crèmes à la glace !
Ce n'est pas nous que vous serviez ainsi, mais vous et vos aises,
parce que vous êtes faibles :
faibles dans l'amour, faibles dans la patience,
faibles dans l'espérance et faibles dans la foi !
Nous sommes des « demi-forts », et nos âmes n'ont que la moitié de notre âge,
nous faisons du chahut parce que nous ne voulons pas pleurer
après toutes ces choses que vous ne nous avez pas apprises.
Nous savons calculer et lire,
et l'on nous a appris à dénombrer les étamines d'une anémone ;
nous savons comment vivent les renards et nous connaissons la structure d'une feuille.
Nous avons aussi appris à rester assis en silence et à lever le doigt ;
mais, dans nos villes, il n'y a pas d'anémones,
et pas de renards,
et personne ne nous a appris
comment rencontrer la vie !
Nous voudrions même croire en Dieu,
à quelqu'un d'infiniment fort, qui comprend tout,
et qui veut que nous soyons bons.
Mais vous ne nous avez jamais montré quelqu'un
qui soit bon parce qu'il croit en Dieu ;
vous avez gagné de l'argent avec ferveur,

Ascension

Pour le No 20, qui paraîtra le 28 mai, le délai de livraison des manuscrits est avancé d'un jour, c'est-à-dire qu'ils doivent me parvenir, au plus tard, le dimanche 22 mai au soir.

D'avance merci. G. W.

et murmuré, comme des prières, les résultats des tombolas !
Mets tes pistolets de côté, monsieur l'agent,
et cite-nous une occupation qui soit récompensée.
Aimes-tu vraiment l'ordre que tu sers,
ou bien aimes-tu ton droit à la pension et à l'avancement ?
Montre si tu es fort comme homme, monsieur le ministre,
et combien de bonnes actions
tu as accomplies dans le secret, en tant que chrétien.
Ne sommes-nous pas les caricatures de vos existences trompeuses ?
Nous faisons du bruit en public et nous chahutons,
mais, vous, vous luttez sans répit et en cachette, les uns contre les autres.
Vous vous tordez le cou dans les affaires,
vous intriguez pour des postes mieux rétribués.
Pour chacun d'entre nous faisant du vacarme,
montrez-nous quelqu'un d'entre vous qui soit bon dans le secret.
Au lieu de nous menacer de vos matraques,
lâchez vers nous des hommes qui nous montrent où se trouve le chemin,
non pas avec des mots, mais avec leur vie !
Mais vous êtes faibles. Ceux qui sont forts s'en vont
vers les forêts tropicales pour la santé aux Noirs,
parce qu'ils vous méprisent aussi bien que nous.
Car vous êtes faibles, et nous sommes des demi-faibles.
Mère, essaie de prier,
car les débiles ont des pistolets.

En conclusion, je ne puis que recommander la revue de nos collègues valaisans à ceux qui désirent voir ce qui se fait ailleurs. *G. Ehinger.*

Renseignements :

« L'Ecole valaisanne » paraît à Sion le 15 de chaque mois, de novembre à juin. En été, numéros doubles le 15 juillet et le 15 septembre.

Rédaction : E. Claret, Ecole normale.

Edition et administration : Département de l'instruction publique, Sion.

Impression et expédition : Imprimerie Fiorina et Pellet, Sion.

Section de Morges

Gymnastique : vendredi 20 mai, à 17 heures, au local de Chanel.

La Côte - Visites d'entreprises

Mercredi 18 mai 1960, à 14 heures, devant la maison Oulevay, à Morges, pour les collègues des **districts de Nyon et Rolle.**

Société vaudoise de TM et RS

L'assemblée générale est fixée au **mercredi 18 mai,** à 14 h. 30, au Collège classique cantonal.

Ordre du jour statutaire.

A 15 h. 30, conférence de M. Stammelbach, professeur, sur : Le mont Athos (avec projections).

Cours de dessin technique, par A. Hollenweger, dès vendredi 20 mai, à 17 heures, au collège des Terreaux. Cinq séances sont prévues. *Le comité.*

Postes au concours

Aigle : Deux instituteurs primaires.
Chardonne : Instituteur primaire à Paully.
Les Thioleyres : Instituteur primaire.
Puidoux : Instituteur primaire de la 1ère classe à Puidoux-Village.

Rappel

Cours d'athlétisme

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique (AVMG) organise le mercredi après-midi 18 mai un cours d'athlétisme pour les membres du corps enseignant. Ce cours sera dirigé par M. Jean-Claude Gilliéron, maître de gymnastique. Rendez-vous devant la salle de gymnastique du collège secondaire de Béthusy à 14 heures. Tenue de gymnastique — douches.

Invitation cordiale à tous ceux que cela intéresse. Les frais de train des membres AVMG seront remboursés. Pour le comité AVMG :
R. Yersin.

Théâtre pour la jeunesse

La *Compagnie des Quatre Jeudis,* groupement théâtral qui, depuis plus de 10 ans se consacre aux spectacles pour la jeunesse, donnera le samedi 14 mai, à 17 h. et à 20 h. 30, et le dimanche 15 mai à 17 h., trois représentations de

« MON AMI PIERROT »
Comédie burlesque en 4 tableaux
de P. Chaponnière

C'est un spectacle de qualité qui s'adresse vraiment à la jeunesse tant par sa conception que par sa mise en scène, mais qui plaira aussi aux adultes par son humour et sa fantaisie. « Un petit chef-d'œuvre de bon goût » a pu écrire un critique théâtral de Genève.

Les représentations seront données à la Salle de la Paroisse de langue allemande à l'avenue de Villamont, à Lausanne.

Nul doute que vous saisirez l'intérêt de cet effort en vue de créer un vrai théâtre pour la jeunesse, conçu

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Mutuelle vaudoise accidents

Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

et interprêté par des artistes expérimentés, pour la plus grande joie de leur public juvénile.

Ce spectacle est présenté sous les auspices des CEMEA.

Cours pour directeurs de natation

L'Interassociation pour la natation organise cet été deux cours en Suisse romande. Ces cours ont pour but de parfaire la formation de tous ceux qui dirigent des cours de natation dans les associations, clubs ou écoles.

Le programme de travail des cours de cette année traitera des deux points suivants : le test suisse de natation et « les parents apprennent à enseigner la natation ».

Les participants doivent être de bons nageurs et disposer d'une bonne base technique.

Lieux et dates des cours :

— 11 et 12 juin à Fribourg (piscine de La Mottaz). Inscription auprès de M. A. Wuilloud, Vignettaz 22, Fribourg, jusqu'au 28 mai ;

— 18 et 19 juin à Lausanne (piscine de Montchoisi). Inscription auprès de M. R. Cevey, rue du Tunnel 1, Lausanne, jusqu'au 4 juin.

Les inscriptions doivent contenir : nom, prénom, adresse, année de naissance, appartenance à une association.

Les participants recevront à temps voulu tous les renseignements concernant l'organisation des cours.

GENÈVE

LES MEMBRES DES TROIS SECTIONS DE L'UIG
sont convoqués en

séance plénière

le mardi 17 mai 1960, à 17 heures précises

à la Salle des Fêtes du BUFFET DE LA GARE DE CORNAVIN
(entrée : Passage de Montbrillant)

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance plénière.
2. Communications du comité.
3. Enseignement de l'allemand.
4. Réforme de l'enseignement secondaire.
5. **Pénurie de membres du corps enseignant primaire et enfantin - Problèmes de recrutement.**
6. Propositions individuelles.

Le moment est venu pour l'UIG de prendre nettement position concernant le problème du recrutement et les solutions qui pourraient être adoptées par le Département de l'instruction publique. L'attitude de l'UIG doit être définie par un nombre maximum de membres. Votre présence est indispensable.

108 fiches de vocabulaire 4e et 6e du 1er trimestre

Le Centre d'information les tient à disposition de tous les collègues qui se sont déjà procuré les séries des 2e et 3e trimestres et désirent posséder, pour la prochaine année scolaire, la collection complète des fiches concernant les degrés 4 et 6.

En septembre, ceux qui voudront acquérir la dite collection ne pourront le faire que moyennant un versement de 10 fr. au lieu de 7 fr. 50, prix de choc à l'occasion du lancement du CI de l'UIG. Qu'on se le dise !

Veuillez prendre note du CCP et préciser votre commande au verso du coupon, s.v.p. !

Union des Instituteurs genevois
Centre d'information
I. 15.155 *GENÈVE*

Excursions de fin d'année

Dans l' « Educateur » du 30 avril, R. Hutin demandait des itinéraires de « courses » scolaires réussies pour le CI qui les publierait. Deux collègues ont déjà répondu ! Nous attendons d'autres envois pour pouvoir constituer le petit recueil promis. Il suffirait que 50 collègues envoient chacun leur parcours préféré pour que ce vœu se réalise. E. F.

Exposition de peintures et sculptures

(Rappel)

L'intergroupe professionnel dont fait partie l'UIG organise une exposition de peintures et sculptures. Cette exposition se tiendra dans la salle des Casemates, du 19 novembre au 11 décembre 1960. Chaque participant peut présenter deux œuvres, dont la vente sera autorisée. Les collègues que cela intéresse — nous souhaitons qu'ils soient nombreux — sont priés de s'annoncer jusqu'au 17 mai à Robert Chabert, rue Henri-Mussard 15.

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT

A propos du Viet-Nam

— Connaissez-vous la politique « du portique » ?

— Savez-vous ce qui attend un directeur français, bien intentionné, s'il conseille, amicalement, à un sympathique Viet-Namien de « ne pas faire le zèbre » ?

— Savez-vous que des instruments de musique, pourtant rudimentaires, sont accordés jusqu'au 16e de ton par les indigènes ?

Si vous pouvez répondre « oui » aux trois questions de ce petit test, vous êtes privilégié, car vous avez, assurément, pu goûter le passionnant exposé de M. Lucien Genoud, secrétaire général de la Fédération des Syndicats chrétiens de Genève, revenu d'un voyage d'enquête au Viet-Nam.

Retenez alors la date du **20 mai,** date à laquelle M. L. Genoud nous apportera suite et conclusion, sous forme de **projections, rue des Chaudronniers No 16, à 20 h. 30,** 4e étage.

Votre bulletin a besoin sur la place de Genève d'un

acquisiteur

pour sa publicité.

Nous serions heureux de nous assurer cette collaboration si nécessaire à la vie du journal.

Prière de demander tous renseignements utiles auprès de l'administration des annonces, **Imprimerie Corbaz S.A., Montreux.**

Et vous, qui avez été empêché d'entendre la 1re partie de cette conférence, ne manquez pas la seconde !

Tous nos amis et nos familles sont attendus. Venez nombreux.

Réservez votre week-end du 28-29 mai prochain pour notre sortie-chalet (Le Bettex s/St-Gervais). Tous les détails vous seront communiqués dans le prochain numéro de l'Educateur.

Information professionnelle

sous les auspices d'Union Famille - École

Mercredi 4 mai, à l'Aula de l'Université, s'est déroulée une séance qui captiva les quelque 200 auditeurs de MM. *Volland,* chef d'apprentissage de la SIP et président de l'Union des industriels en métallurgie, et *P. Panosetti,* directeur de l'Ecole complémentaire professionnelle, au quai de la Poste. Les deux orateurs furent présentés par M. Rougeot, président de l'UFE et introduits par notre collègue E. Pierrehumbert, qui déclara textuellement :

« Les problèmes de l'orientation scolaire et de l'orientation professionnelle sont à l'ordre du jour dans notre cité. Préparer l'avenir de nos enfants demande beaucoup de soin, de vigilance et de sacrifices. Pour que l'orientation professionnelle qui se dessine déjà inévitablement lors de l'orientation scolaire soit judicieuse, il est indispensable que tous les responsables de l'éducation, c'est-à-dire les parents et les membres du corps enseignant, connaissent les possibilités qui s'offrent à leurs enfants et surtout les exigences des différentes professions. C'est pourquoi l'Union Famille-Ecole a décidé de consacrer plusieurs séances à présenter, aux parents et aux maîtres, des métiers de type différent, à leur montrer ce que comprend et exige un apprentissage.

» MM. Volland et Panosetti vous parleront de professions essentiellement manuelles. Pourquoi commencer par la présentation de celles-ci ? C'est une manière de rendre hommage à toutes celles, à tous ceux qui exercent une profession manuelle, de leur dire toute notre estime pour le labeur qu'ils accomplissent. Nous nous refusons pour notre part à établir un ordre de valeur dans les professions. Toutes et tous, citoyennes et citoyens, voulons accomplir consciencieusement notre travail, selon nos aptitudes et nos goûts, parce que nous savons que de cette justice sociale dépend notre bonheur et certainement aussi la paix. Or nous savons que notre industrie et notre artisanat ont besoin d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et que celle-ci mérite également notre considération et notre respect. »

Exposé de M. Volland

L'apprentissage de mécanicien

Est-il vraiment nécessaire d'apprendre un métier ? Le manœuvre spécialisé n'est-il pas convenablement rétribué ? Certes son salaire est de peu inférieur à celui de l'ouvrier diplômé, mais il ne faut pas oublier qu'un bon apprentissage apporte des avantages importants et indispensables.

L'ouvrier diplômé sait qu'en cas de crise, il sera moins exposé que son collègue manœuvre. D'autre part, il a la possibilité d'accéder aux différents postes de contrôleur, chef d'équipe, contremaître, acheminеur, ce qui n'est pas le cas pour le manœuvre.

On prétend volontiers que l'industrie, avec l'introduction de l'automatisation n'aura plus besoin de mécaniciens. Cette affirmation est inexacte. Notre pays qui possède une très nombreuse main-d'œuvre qualifiée produira certainement des machines électroniques dont l'exécution et le montage nécessiteront d'excellents mécaniciens.

L'apprentissage est la suite logique de l'école ; il donne à celui qui a la volonté d'apprendre une base solide et une existence assurée.

Le jeune homme qui veut devenir mécanicien doit avoir obtenu à l'école de bonnes notes d'arithmétique, de géométrie, de dessin et de français. Au cours de l'apprentissage (45 heures par semaine), il suivra, huit heures par semaine, les cours de l'Ecole complémentaire professionnelle. Presque toutes les usines donnent encore à leurs apprentis 2 à 4 heures de cours supplémentaires. Cela signifie que le jeune homme qui rentre fatigué du travail devra encore mettre au net ses cahiers et apprendre ses leçons. On comprend aisément que celui qui abandonne l'école pour ne plus étudier ne peut apprendre le métier de mécanicien.

La discipline joue un rôle important : la mauvaise conduite de quelques éléments dans une classe est une source de dissipation qui se traduit par une augmentation des rebuts et des accidents. Un apprenti doit être propre, avoir de l'ordre et beaucoup de volonté s'il veut accomplir correctement son travail.

En général les apprentis travaillent par périodes de 6 à 8 semaines dans les disciplines suivantes : l'ajustage, le tournage, le fraisage, le rectifiage, le rabotage, l'alésage. Pendant les trois premières années, ils exécutent leur outillage personnel et apprennent à usiner des séries de pièces de fabrication. En 4e année, ils peuvent être appelés à collaborer au montage de parties de machines. Au terme de cette dernière année, ils subissent à l'Ecole de mécanique l'examen fédéral de capacité. Rétribution : 1re année 40 ct. l'heure ; 2e 60 ct. ; 3e 80 ct. et 4e 1 fr.

L'ensemble de la métallurgie enregistre chaque année 20 % d'abandons en cours d'apprentissage, provenant principalement d'une mauvaise orientation et 20 % d'échecs aux examens fédéraux de capacité dus soit à une mauvaise formation, soit à un manque d'intérêt pour la profession. Proportion excessive vu la demande de mécaniciens.

Les parents peuvent aider leurs enfants à accomplir un bon apprentissage. Ils éviteront de leur créer des conditions de vie trop faciles ; ils exigeront d'eux le paiement d'une pension si modeste soit-elle. Ils leur apprendront à économiser. Ils veilleront à ce que les leçons soient étudiées. Ces conseils viennent d'un maître d'apprentissage ayant acquis une sérieuse expérience dans ce domaine. Il faut à tout prix éviter que le nom du jeune homme figure un jour sur la liste des abandons en cours d'apprentissage ou sur celle des échecs aux examens de capacité.

Exposé de M. Panosetti

Le rôle de l'école complémentaire dans la formation professionnelle des apprentis de l'industrie et de l'artisanat

Le conférencier remercie tout d'abord le comité d'Union Famille-Ecole de lui avoir donné l'occasion de parler d'une école dont le rôle est mal connu du public en général. L'Ecole complémentaire rend service à l'apprenti en lui apportant le complément du métier que le patron ne peut pas lui enseigner. A l'atelier ou à l'usine, l'apprenti s'exerce à la pratique de sa profession ; à l'école il apprend la théorie, il y reçoit un enseignement de dessin professionnel. Pour illustrer cette explication, M. Panosetti parle des apprentis installateurs électriciens qui suivent dans son école,

par semaine et pendant quatre ans, huit heures de cours parmi lesquelles figurent les sciences appliquées, la connaissance de l'outillage, le téléphone, les prescriptions, le dessin et la culture générale. Les apprentis des métiers pour lesquels il n'y a pas d'enseignement de dessin fréquentent les cours cinq heures par semaine, pendant trois ou quatre ans selon la durée du contrat. L'école dispense à tous les apprentis de chaque profession, au cours des années d'apprentissage, un enseignement de culture générale qui comprend le français, la correspondance, le calcul, la comptabilité, le droit professionnel, l'instruction civique et l'économie nationale.

L'enseignement à l'Ecole complémentaire professionnelle est confiée à 110 maîtres, licenciés ou maîtres de métier diplômés, qui donnent des cours à 2500 apprentis, dont 350 jeunes filles, pour environ soixante professions différentes.

Parmi ces professions, il en est qui demandent autant de dons manuels qu'intellectuels, d'autres davantage de dons manuels qu'intellectuels. Le directeur de l'école indique aux parents le classement de ces professions par ordre de difficultés à suivre les cours. Dans les métiers qui réclament davantage de dons manuels qu'intellectuels, la tâche des maîtres de cette école est de faire revoir aux apprentis certaines notions élémentaires de français et de calcul encore mal assimilées. En ce qui concerne l'arithmétique, par exemple, cette revision ne lassera pas l'apprenti, car les énoncés des problèmes seront en relation directe avec la profession. En effet, chaque métier a son recueil de problèmes qui lui est propre et l'adolescent découvre enfin l'utilité de l'arithmétique.

A la fin de l'apprentissage, l'apprenti passe des examens qui portent, d'une part, sur la pratique reçue chez le patron — cette note est doublée — d'autre part, sur les connaissances théoriques du métier, le dessin, la culture générale, ces dernières disciplines étant enseignées aux cours. Dans les métiers où il y a du dessin, la préparation de l'apprenti à l'école est importante puisqu'elle représente les trois cinquièmes des notes d'examens.

Les examens réussis, l'apprenti reçoit le certificat fédéral de capacité qui n'est pas une fin en soi. De même que l'étudiant qui a son certificat de maturité en poche peut entrer à l'université, l'apprenti diplômé peut poursuivre son perfectionnement professionnel qui lui permettra, après cinq ans de pratique, de passer des examens de maîtrise ou d'entrer au Technicum du soir. Il faut donc que certains parents se débarrassent du complexe d'infériorité qu'ils ressentent parfois parce que leur enfant, par manque d'aptitudes à poursuivre des études secondaires doit entrer en apprentissage ; nombre de jeunes gens ou jeunes filles, capables de continuer leurs études secondaires, les abandonnent volontairement pour entreprendre un apprentissage : c'est le cas de 23 % de nos apprentis et de 27 % de nos apprenties de l'artisanat et de l'industrie.

D'ailleurs l'apprentissage n'est-il pas encore un temps d'études ? L'apprenti est un véritable étudiant : il doit s'instruire chez son patron, à l'école et chez lui. Les jeunes filles et les jeunes gens qui pensent pouvoir jeter au rebut livres et cahiers aussitôt qu'ils ont entrepris un apprentissage se trompent grandement ; il faut une fois pour toutes bannir de l'esprit des jeunes — et ceci dès l'école primaire — cette conception erronée de l'apprentissage. Certes, l'habileté manuelle, le goût déclaré pour une profession seront autant de facteurs positifs pour réussir un apprentissage dans l'industrie ou l'artisanat. Ces bonnes dispositions, cependant, ne suffisent pas : tout travail manuel demande un apport de l'intelligence, d'où la nécessité pour un adolescent de développer, d'une part, son jugement et sa logique en suivant des cours de culture générale, d'acquérir, d'autre part, des connaissances sur les procédés et les moyens utilisés dans l'exercice d'une profession en suivant des cours théoriques. Les manuels et les cahiers réapparaissent donc, le travail à domicile est plus que jamais nécessaire : les études continuent, mais combien plus agréablement puisqu'elles sont en rapport avec la vie, avec la profession. E. P.

A la suite de ces deux exposés très objectifs, parce que reposant sur des faits précis, observés par des hommes de cœur intelligents, une pluie de questions écrites, sensées, s'abattit sur la chaire du président Rougeot. Tour à tour MM. Volland et Panosetti y répondirent avec compétence et précision, à la satisfaction évidente du public. De ce dialogue, le président de l'UFE sut dégager les deux conclusions qu'il suggérait :

1. *Nécessité de rapports étroits* entre le corps enseignant et les milieux professionnels de la place. L'UIG n'a pas attendu cette séance pour organiser des visites d'entreprises et établir des contacts précieux avec les chefs d'apprentissage des maisons qui forment leur propre personnel.

2. *Nécessité d'une information sérieuse* et régulière des jeunes, au cours des trois dernières années de la scolarité obligatoire (7e, 8e, 9e), tant sur le plan primaire que secondaire, sous une forme ou sous une autre. Faut-il inclure dans les programmes de ces degrés une étude systématique des professions ? Ou bien constituer des dossiers sur les métiers, à l'usage des maîtres, afin qu'ils puissent en tout temps informer les parents de leurs élèves ? Ou encore charger des chefs d'apprentissage (comme M. Volland) de faire des exposés dans les classes d'adolescents, avec débat et visite de l'entreprise par groupes restreints ? Cette dernière solution semble la plus efficace, parce que le contact est direct, concret (expériences heureuses faites à l'Ecole du Grütli).

Quant à l'information de base, elle est du ressort du *Service officiel d'orientation professionnelle,* avec lequel le corps enseignant est invité à collaborer activement, par son directeur — notre ancien collègue Raymond Uldry — à la suite de son appel pressant dans « Carrefour » de mars. Ce premier bulletin, qui contient tout un programme, mérite d'être médité par nous tous. Car l'orientation professionnelle ne peut plus se faire sans les enseignants, du fait qu'elle repose sur une orientation scolaire préalable, dont seul un cycle de trois ans au minimum, en fin de scolarité obligatoire, peut garantir l'efficacité et la continuité, à condition qu'il soit minutieusement pensé, puis organisé. Nous en reparlerons. E. F.

VOS IMPRIMÉS seront exécutés avec goût

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux

NEUCHATEL

Du rapport du Département de l'instruction publique sur l'année 1959, chapitre de l'enseignement primaire

La Commission consultative pour l'enseignement primaire n'a pas été réunie, les travaux concernant la réforme de l'enseignement n'étant pas assez avancés pour qu'un premier rapport de synthèse puisse être établi.

On comptait neuf postes de plus dans l'enseignement primaire, à la fin de l'année : 250 d'instituteurs et 340 d'institutrices. Fin 1958, 163 postes n'étaient pas pourvus d'un titulaire nommé ; un an plus tard : 170. Vingt postes d'institutrices ont été confiés à des instituteurs pour pallier la pénurie du personnel féminin. L'Etat prend à sa charge la différence de traitement.

La moyenne des élèves par classe se monte à 26.

Les gymnases pédagogiques ont délivré le baccalauréat :

Neuchâtel : à 6 garçons ; 7 filles.
La Chaux-de-Fonds : à 4 garçons ; 3 filles.
Fleurier : à 3 garçons ; 6 filles.
Ont reçu le certificat pédagogique :
11 instituteurs, 19 institutrices.

Les moyennes d'absences des élèves donnent un maximum de 12, 22 pour Enges et un minimum de 0,61 pour Fontainemelon.

Les dépenses pour le matériel scolaire indiquent pour 1959 : une moyenne maximum de 38,69 francs par élève à Bôle ; une moyenne minimum de 10,91 francs par élève à Coffrane. — Pour 1950 à 1959 : une moyenne maximum de 30,71 francs par élève à Thielle-Wavre ; une moyenne minimum de 13,29 francs par élève à Coffrane.

Le **rapport des inspecteurs** sera sûrement remis à chaque membre du corps enseignant.

Relevons cependant le vœu des inspecteurs de voir confié à un chef de service, comme dans la plupart des autres cantons, leur travail administratif.

On y signale avec raison la magnifique activité accomplie par M. Paul Perrelet, directeur des écoles primaires de La Chaux-de-Fonds, démissionnaire, de même que la nomination de M. Claude Rudolf, à la direction de la maison d'éducation de Malvilliers où il « s'est imposé immédiatement par sa fermeté bienveillante et ses éminentes qualités pédagogiques ».

Dans leurs considérations d'ordre pédagogique, les inspecteurs soulignent l'importance primordiale à donner à l'enseignement de la langue maternelle, l'erreur de minimiser le rôle de la mémorisation dans beaucoup de disciplines, la valeur de l'enseignement individuel, mais aussi le danger de le généraliser et d'abuser des fiches.

W. G.

Université Populaire — semestre d'été 1960

Montagnes neuchâteloises et Val-de-Travers. (Pas de cours à Neuchâtel cet été.)

LA CHAUX-DE-FONDS : 5 cours.

1. **Histoire de l'Art : architecture.** Trois leçons et une excursion.
   4 mai : M. E. Bauer ; 11 et 18 mai : M. M. Billeter. 20 h. - 21 h. : gymnase, salle Stebler.
   Excursion : dimanche 15 mai, dès 7 h. (quatre églises de Franche-Comté).
2. **Histoire de chez nous.**
   M. André Tissot. Mercredis 4 et 8 mai, de 20 h. à 21 h. 20, salle de Ciné.
   Samedis après-midi 7 et 21 mai : excursions.
3. **Histoire : L'Helvétie à l'époque romaine.**
   M. Marcel Berberat. Mardis 3, 10, 17 et 24 mai, de 20 h. à 20 h. 50 et de 20 h. 55 à 21 h. 45, gymnase, salle de projections.
   Samedi 28 mai et dimanche 12 juin : excursions à Avenches et Augst.
4. **Mathématiques.**
   M. Eric Emery. Lundis 2, 9, 16, 23 et 30 mai, de 19 h. 45 à 20 h. 45 et de 20 h. 45 à 21 h. 35, salle Stebler (gymnase).
5. **Les barrages.**
   MM. A. Roussy, G. Herter, Nicolas Oulianoff, Alfred Esselborn. Mardis 3, 10, 17, 24 et 31 mai, 7 et 14 juin, gymnase, salle Stebler.
   Excursion le 18 juin à la Grande Dixence.

LE LOCLE : 2 cours.

1. **Histoire de chez nous.**
   M. François Faessler. Lundis 13 et 20 juin, de 20 h. 30 à 21 h. 30, Technicum neuchâtelois, salle 355.
2. **Géologie régionale : le Doubs.**
   M. André Bürger. Mercredis 11, 18 et 25 mai, de 20 h. à 21 h., Technicum, salle 355.
   Excursions les samedis 28 mai et 11 juin.

Voyage de printemps

Préparés avec beaucoup de soin, ces voyages sont toujours un enrichissement.

Celui de 1960 a eu lieu, du 19 au 23 avril, avec une trentaine de participants. Aux Neuchâtelois, se sont joints : un couple genevois et trois Jurassiens bernois. M. Vermot a conduit le car Bonny avec maîtrise.

Mardi matin, le temps est peu engageant. Il bruine, il y a du brouillard et le froid, ramené par la neige de Pâques, dure encore.

Les Franches-Montagnes ne sont que nappes grises et maisons noires ! Au milieu des sapins fantomatiques, la Sentinelle des Rangiers se dresse à point nommé pour prêcher la patience.

Dans l'admirable plaine alsacienne, où les blés lèvent déjà, une cigogne ici, une autre là, revenues de leur Afrique hivernale, reprennent possession, avec joie, de leur domaine familier.

Mais les Vosges boudent ! A Colmar, enfin (très française d'allure) le ciel s'éclaircit. Les antiques maisons à colombages ont des oriels et des pignons pleins de mystère. Ils guignent par-dessus les rues étroites et tortueuses. Dans la cathédrale une « Vierge au buisson de roses », du XVe siècle, angélique, se drape dans des rouges profonds et vivants.

En contraste, sur la crête, un peu plus loin, se profile le massif château du Haut-Kœnigsbourg. C'est là que Guillaume II, de triste mémoire, fit graver : « Je n'ai pas voulu cela. » (la guerre?!)

Le soleil dore à présent les tilleuls bordant la route, l'Ill coule. A l'entrée de Strasbourg, le majestueux Palais des Rohan, à la fière devise : « Prince, ne daigne, Roi, ne puis, Rohan, suis. »

Les vieux remparts à la Vauban, les tours du XIIIe siècle et la commanderie de St-Jean cernent la petite île où vécut Gutenberg. Un magasin, « Au Bois vert »,

jouxte le canal. L'eau verdie reflète les vétustes maisons de la « Petite France ». Ce nom rappelle le souvenir d'un hôpital fondé par Napoléon.

Le guide, édenté et rude, rappelle à l'ordre, sans cérémonie, ceux qui émettent un avis. Il nous montre, à la vénérable place du Corbeau, une vieille et superbe hôtellerie avec patio, tout en bois travaillé avec art. La cathédrale, entourée de la plus vieille pharmacie de France et de la maison patricienne Kammerzell, renferme une horloge astronomique d'une richesse et d'une précision extraordinaires. Les murailles rouges, chaudes de soleil, sont éclairées par une verrière et des vitraux remarquables. Dans la ville plus récente, les magnolias fleuris sont au Parc de l'Orangerie, résidence de Joséphine Bonaparte. Et si les cigognes impotentes sont recueillies dans un asile, les ours et les lions sont renvoyés : « Ça bouffe de trop ! » dit le guide. Sur le toit plat du Bâtiment de l'Europe, flotte le drapeau bleu et argent.

Le Rhin roule des eaux glauques, à faible tirant, au pont de Kehl. Circulation dense à la douane, où s'éternise le conducteur. Tous les genres d'uniformes de l'OTAN, les autos de cent pays, défilent. Dans la riche campagne fleurie, les peupliers s'élancent à l'assaut du ciel. De loin en loin, un fortin détruit de la ligne Siegfried. Des bœufs placides, noirs et blancs, rentrent dans leurs écuries. Les magnifiques forêts, toutes vêtues de nœuf, alternent avec des houblonnières aux perches s'opposant un peu comme les mâts d'un voilier.

Heidelberg, nichée dans les montagnes, au bord du Neckar, est pleine de poésie. Mille oiseaux nous y réveillent. Pas moyen de voir le tonneau aux 236.000 bouteilles ! Mais, tandis que se lève le soleil derrière les ruines du château, et que le pont à porte enjambe la rivière, les péniches se croisent. Image de beauté qui touche notre cœur à jamais pendant que le car démarre.

Au travers des forêts minces et aérées, croissant sur un terrain pauvre et marécageux, c'est le royaume des troupes d'occupation et de leur matériel imposant. L'aéroport de Francfort-sur-le-Main est une grande base militaire. Presque tout est neuf dans ce « Chicago européen » (600.000 habitants), raconte notre guide, ravissante Egyptienne. De la cité gothique aux maisons à toits en étages, détruite à 99 %, il ne reste qu'un regret très amer aux Francfortois qui ne s'habituent pas à cette perte irréparable. Les quatre-vingt-deux banques des Rothschild allemands, les industries, la chimique en première, attestent la vitalité actuelle. La maison de Gœthe : « Ce volage, s.v.p. mademoiselle, pas volatile ?! », est un bijou du XVIIIe siècle. Les meubles, plus brillants que jamais, ont réintégré leur place dans le logis rebâti, pierre à pierre.

Dans la salle de jeux, un clavecin-girafe, une épinette, un tric-trac, n'empêchèrent pas la maussaderie du père et de la sœur du grand écrivain. Heureusement, mère et fils s'épaulèrent étroitement. Dans le Francfort de cette époque, trois caves seulement avaient des puits. Et la noble cuisine des Gœthe, comme celles de La Brévine ! possédait une pompe. Seulement elle est verticale et protégée par un cadre de bois. La seille en cuivre a un couvercle martelé et un cosy rutilant cache la théière à reflets, réclamée souvent par le fils de la maison. Il joua son Faust dans son petit théâtre à marionnettes, à l'étage.

Court froissement de tôles, avant le dîner, causé par un policier maladroit. Ce n'est pas étonnant, ce pays à feux rouges est pire que Paris !

De vrais moutons succèdent aux aigles de pierre. Des vignobles et de pittoresques villages au milieu des vergers en fleurs, des aspergières bordent la route. A partir de Bingen, nous longeons le Rhin. Les flottilles de chalands et de pétroliers, munis de drapeaux, échangent des saluts en se rencontrant. Toute la rive droite du fleuve royal est dans le soleil. Sur les collines neigent les arbres fleuris et les villages gris, serrés entre l'eau et la montagne, s'étirent sur les rives. Ils sont couronnés de fiers donjons, hardis et romantiques, tous plus beaux les uns que les autres. C'est l'heure exquise où le rêve se magnifie... Le rocher de Lorelei, puis Coblence, Remagen, où les Américains traversèrent, les écluses, leurs petits ports, où dorment les péniches, nous amènent à Bonn, la patrie de Beethoven, puis à Cologne (800.000 hab., détruite à 90 % au centre). Le pilote de ce monde neuf est un étudiant qui aime les chiffres. 40 000 personnes furent tuées par les bombes. Une audacieuse création, pyramide tronquée aux grandes fenêtres, est l'opéra (1300 places et coût 15 millions de marks). Une nouvelle colline, où pousse l'herbe, est faite des sept millions de tonnes de décombres. Deux ceintures de boulevards, œuvre d'Adenauer, séparent la ville neuve de l'ancienne à remparts et portes à herse. Une imposante cité universitaire, de vieilles églises, des ponts, mais surtout le dôme, visible de tous côtés. Dans ce grandiose édifice gothique, toutes les flèches, tous les arcs-boutants se soulèvent, semble-t-il, en un élan fervent. Il y a un duel de beauté entre lui et le Rhin...

Sur le pont des Hohenzollern, 900 trains par jour relient la grande ville à une région industrielle des plus peuplées d'Europe.

Au milieu des vallonnements fleuris, des talus consolidés par des fascines, de la forêt qui défend ses droits, de modernes complexes sidérurgiques. A Wuppertal (l'Elberfeld et Barmen d'autrefois) la circulation est facilitée, depuis plus de cinquante ans, par un métro aérien qui longe et traverse la Wupper.

A Neuersee, au bord de la Ruhr et de ses voiliers oranges, les serveurs sont plus que bernois ! Une visite chez les Krupp. Toute la vie des apôtres qui revit, dans de fraîches tapisseries, et la bibliothèque somptueuse n'arrivent pas à nous convaincre de l'innocence de ces fournisseurs de canons. (à suivre)

Ant. Steudler.

DIVERS

Cours d'espéranto

(Voir bulletin No 17, p. 291)

Les participants seront répartis en trois groupes, selon leur connaissance de l'espéranto.

Les débutants resteront dans le premier groupe jusqu'au moment où ils auront assimilé la grammaire et le vocabulaire de base de la langue internationale. D'une manière générale, le corps enseignant franchit très rapidement cette première étape. Pendant le mois qui court entre deux leçons, les débutants pourront étudier le manuel qu'ils auront acheté, et s'ils le désirent ils pourront faire corriger leurs exercices.

Pour passer dans le deuxième groupe il faudra réussir une épreuve-test de difficulté élémentaire.

Les moyens feront des exercices de conversation, des traductions, écouteront les exposés présentés par les participants qui se préparent au diplôme supérieur, commenceront l'étude de la littérature espérantiste en lisant les œuvres les plus faciles. Dès que leur voca-

bulaire sera suffisant pour leur permettre de soutenir une conversation courante ils pourront essayer de passer l'examen appelé **atesto pri lernado**, nécessaire pour être accepté dans le groupe supérieur.

Dans ce troisième groupe on se préparera au **supera diplomo.** Il s'agira d'étudier convenablement toutes les nuances de la langue internationale, tous les aspects de la littérature espérantiste, de pratiquer la traduction simultanée, de contrôler les travaux des élèves débutants et moyens. Ces participants seront appelés à présenter des exposés sur des sujets variés, afin de s'exercer à maîtriser tous les aspects de la langue.

Et lorsqu'ils seront capables de parler l'espéranto comme leur propre langue maternelle, les participants seront encouragés à se présenter lors d'une session d'examens pour acquérir le diplôme supérieur.

La formule de ce cours permettra donc de recevoir continuellement de nouveaux élèves. Chacun pourra avancer à sa vitesse, selon le temps dont il dispose entre les leçons. Chacun pourra envoyer ses textes à corriger et recevoir en prêt les livres dont l'étude figure au programme du cours.

Cette formule permettra certainement de créer entre les participants une atmosphère d'entraide et une certaine émulation propice à l'étude. Tout en étant mensuel, ce cours présente bien des avantages sur les cours hebdomadaires où l'enseignement est collectif. Chacun pourra aller à sa vitesse, sans avoir l'impression d'être retardé par la lenteur des autres ou, au contraire, de retarder les autres.

Notre désir, en ouvrant ce cours à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, est d'encourager l'étude de l'espéranto, afin que nous puissions, dans notre canton, répondre au vœu émis par l'Unesco, de voir le plus grand nombre possible de cours d'espéranto s'ouvrir dans nos diverses écoles. L'expérience a prouvé que les enfants les suivent avec intérêt et enthousiasme, mais que fort malheureusement ce sont les cadres qui manquent pour pouvoir ouvrir des cours partout où nous recevons des demandes.

L'espéranto est beaucoup plus facile à apprendre que les langues nationales, grâce à la régularité de sa grammaire. Cette qualité permet d'acquérir très vite l'**atesto pri lernado** (de quelques jours à quelques mois, selon la culture et la volonté des participants). Par contre, la préparation au **supera diplomo** exige plus de temps. L'espéranto est une langue très précise et nuancée, son vocabulaire est très étendu, sa littérature est en pleine floraison et exige une certaine maturité pour pouvoir être non seulement lue, mais sentie, pensée, estimée à sa juste valeur. La préparation au **supera diplomo** sera certainement pour les participants une période intéressante. Rares sont les personnes qui arrivent à posséder une langue étrangère au point de s'y sentir à l'aise comme dans leur propre langue maternelle. Mais l'espéranto, par contre, devient bientôt pour ceux qui le pratiquent une langue aussi présente que l'idiome maternel, qui influence toute notre conception du monde. C'est certainement cette qualité qui lui a permis de s'imposer peu à peu comme langue auxiliaire mondiale. Le **fait espéranto** donne un éclairage nouveau à l'étude de l'histoire contemporaine, aussi les participants du troisième groupe étudieront-ils certains aspects de l'évolution du monde moderne vu selon l'optique espérantiste.

Ces éclaircissements détaillés sur l'activité qui sera celle de ce cours étaient nécessaires, afin que les participants au cours mensuel d'espéranto sachent ce qui les attend !

La section neuchâteloise des Educateurs espérantistes de Suisse.

La réforme de l'enseignement secondaire
Un problème cantonal ou romand

Dans le journal « Coopération », du 23 avril dernier, nous avons trouvé sous la signature d'Ariane Schmitt les lignes suivantes :

Genève, après le canton de Vaud, prépare une importante réforme de l'enseignement secondaire. Si nous avons bien compris les articles de journaux publiés à ce sujet, *tous* les enfants, au sortir de la sixième primaire, passeront à l'enseignement secondaire où, après une année de programme commun, ils seront orientés, d'après leurs capacités, vers des sections différentes.

Ce projet est fort intéressant en ce sens qu'il met véritablement tous les enfants sur le même pied. Il n'y aura plus ceux qui restent en primaire pendant que leurs camarades plus chanceux ou plus doués entrent à l'école secondaire. A quelque milieu qu'ils appartiennent et quels que soient leurs dons, ils recevront la formation qu'ils sont capables d'assimiler. L'enseignement secondaire ne dressera plus de barrages, ne cherchera plus à éliminer les moins doués, il les orientera dans la direction appropriée ; l'adolescent se préparant à faire un apprentissage y trouvera aussi bien sa place que le futur technicien ou l'universitaire de demain.

Ce projet va beaucoup plus loin que la réforme vaudoise entrée en application depuis quatre ans. Et c'est là précisément ce qui paraît choquant. Chacun de nos cantons édifie son système scolaire absolument comme s'il était seul au monde, sans tenir le moindre compte de ce qui se fait à quelques kilomètres. Les systèmes vaudois, neuchâtelois et genevois, pour ne prendre que ceux-ci, issus d'une longue tradition locale, étaient fort différents les uns des autres. Ces trois cantons sentent la nécessité d'une réforme. Ils la préparent, la discutent, la mûrissent chacun pour soi, sans faire, semble-t-il, le moindre effort pour uniformiser l'accès aux études dans nos cantons romands.

J'ai vainement cherché, dans les articles publiés à Genève, la moindre allusion à la réforme vaudoise. Il y est fait mention d'expériences françaises, mais non point de celles qui se poursuivent à Lausanne depuis quelques années.

Il semble pourtant au profane que ces réformes devraient se discuter aussi *entre cantons,* sinon on va aboutir à ce que les systèmes « réformés » soient encore plus différents les uns des autres qu'ils ne l'étaient auparavant.

Pourtant nos cantons ne sont pas des mondes clos. Le va-et-vient des familles passant d'un canton à l'autre, suivant les possibilités de travail offertes au père, ne cesse de croître. Pour le père, pas de problème, il se retrouve à l'usine ou au bureau devant des machines identiques ; pour la mère, peu de problèmes, on parle la même langue à Lausanne ou à Genève, et les prix des denrées sont à peu près semblables. Mais pour les enfants en âge de scolarité, que de difficultés, quel handicap que de passer d'un système scolaire à un autre ! Qu'on songe en effet que même l'écriture diffère ! Je vous assure qu'il n'est pas drôle pour un enfant de 7 ou 8 ans de passer d'un jour à l'autre de l'écriture script à la liée, quand déjà il change de ville, de maîtresse, de camarades.

Mais au niveau secondaire, les difficultés sont bien plus grandes encore.

Autre point où l'autonomie cantonale paraît fâcheuse : celle des manuels. Chaque canton a les siens

comme de juste et édite ceux qui lui conviennent. Est-il vraiment concevable qu'un manuel d'histoire ou d'arithmétique adapté aux écoliers d'ici ne puisse convenir aux écoliers du canton voisin ? Pourquoi ne pas préparer ces livres en commun ? Le tirage étant beaucoup plus élevé, la présentation pourrait être plus soignée et le prix plus bas.

D'un bout à l'autre de la France, les programmes sont les mêmes, les manuels identiques, mais pour ce tout petit bout de pays suisse où l'on parle français, il nous faut six systèmes scolaires différents, six programmes différents. N'est-ce pas un immense gaspillage de force et d'argent ?

On me dira qu'il y a des traditions, que chaque canton a les siennes et qu'il est dur de les abandonner. Certes, mais nos cantons préparent, chacun de leur côté, des réformes qui abolissent ces traditions. Le collège classique et le collège scientifique, institutions vaudoises s'il en fut, cessent l'an prochain leur existence, remplacés qu'ils sont par des collèges à multiples sections. Le Collège de Calvin lui aussi changera si la réforme genevoise aboutit. Alors, si partout on transforme les institutions et si on le fait en suivant l'avis compétent des psychologues, des pédagogues et des sociologues, pourquoi n'aboutit-on pas aux mêmes conclusions partout, pourquoi est-il impossible de coordonner ces réformes sur le plan romand ?

Il serait déjà rassurant de penser qu'au moins on en discute entre autorités cantonales, mais est-ce le cas ? Ne nous cachons pas que des réformes strictement limitées aux cantons portent préjudice à de nombreux enfants, particulièrement à ceux des familles ouvrières ou des classes moyennes.

En effet, dans les carrières libérales, les déménagements d'un canton à l'autre sont peu habituels : médecins, avocats, pasteurs, professeurs ne changent guère de cantons. Les paysans et les fonctionnaires non plus. C'est dans le monde de l'industrie, de la technique, du commerce, bref des affaires, que les mutations sont les plus fréqentes. Ces secteurs sont en plein développement. De nombreuses entreprises commerciales et industrielles ont des sièges ou des succursales dans les cantons voisins ; il est normal qu'elles y envoient des employés, quand les possibilités d'avancement se présentent pour eux ; il est normal aussi que de nouvelles industries attirent des ouvriers des cantons limitrophes. Les déménagements d'un cantons à l'autre deviennent donc de plus en plus courants. Ne serait-il pas temps de faciliter l'adaptation des enfants de ces familles migratrices ?

Mais qui pense à elles ? Ce sont les familles sédentaires qui préparent et votent les réformes scolaires — et pour une famille établie à Genève depuis plusieurs générations, rien n'existe hors de Genève ! Les familles qui déménagent n'ont pas voix au chapitre.

Les constatations ci-dessus ont été faites depuis bien longtemps par les organes de la SPR et elles ont même paru si importantes qu'elles formeront le centre d'étude du congrès de 1962. Tant mieux si d'autres voix se joignent aux nôtres ! G.W.

Vient de paraître

CLAUDE BRON

ORTHOGRAPHE

Cours systématique avec vocabulaire orthographique et 150 exercices

« Il y a dans cet ouvrage l'aube d'une ère nouvelle pour la pédagogie de la langue écrite. »
François TERS,
prof. au Lycée internat.
de Saint-Germain-en-Laye

Éditions H. Messeiller, Neuchâtel

QUI ?

« PLAISIR DE LIRE », Société romande d'édition

POURQUOI ?

Parce que vous obtiendrez le meilleur choix de livres au prix de **3** volumes pour **7** fr.

COMMENT ?

Par une simple carte au Secrétariat, Clochetons 19, Lausanne, tél. 24 03 93

cherchent

1 directeur (évent. couple)
1 moniteur
1 aide de cuisine

Durée de l'engagement : 3 semaines

Colonies de vacances de Fleurier

Renseignements et inscriptions auprès de Cl. Jaquet, instituteur, Gare 11, Fleurier.

Rigi-Staffelhöhe

Monsieur !
Nous ferions volontiers une course au Rigi.

A L'HOTEL EDELWEISS

nous serons bien soignés et trouverons accueil à l'Auberge du Rigi

Famille A. Egger, tél. (041) 83 11 33

Quelle famille accepterait comme hôte payant, pour quelques semaines, une

JEUNE ALLEMANDE (18 ans)

désirant se perfectionner en français ? Adresser les offres à **G. Keller, inst. sec., Delémont.**

HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. **LES PACCOTS**-Châtel-St-Denis

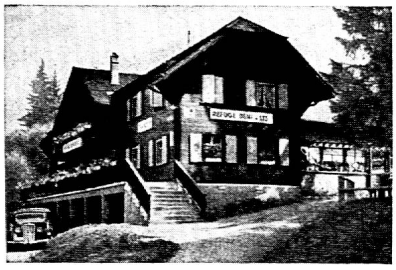

Grande salle, accueil chaleureux et prix spéciaux pour écoles et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 5 90 93

Visitez

Morat

la ville pittoresque

« Pour une belle course scolaire »

CHOISISSEZ LES FRANCHES-MONTAGNES COMME BUT D'EXCURSIONS

L'Hôtel-Restaurant

« A LA HALTE DES AMIS »

LES EMIBOIS / JB *vous attend...*

Cuisine renommée — Grandes salles pour sociétés et écoles — Jardin ombragé — Séjour de vacances — Chambres tout confort — Téléphone (039) 4 52 51 — Propriétaire Famille Aubry —

La belle croisière sur les eaux du Jura

COURSE D'ÉCOLE IDÉALE

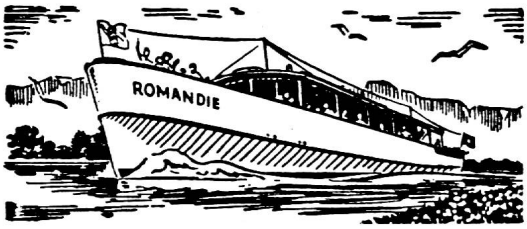

Prix spéciaux, ainsi que pour les trois lacs

Renseignements et horaires :

W. Koelliker, Port Neuchâtel, tél. (038) 5 20 30

Face aux Dents du Midi

La région idéale pour les courses scolaires

CHAMPÉRY MORGINS

par le Chemin de fer et les autocars

AIGLE - OLLON - MONTHEY - CHAMPÉRY

Renseignements à la Direction AOMC à Aigle

Chemins de fer électriques veveysans

Vevey-Châtel-St-Denis

Vevey-Chamby

*Vevey-Blonay-***Les Pléiades** *1400 m.*

POUR GRANDS ET PETITS UN

choix étonnant de courses

Demandez le dépliant avec carte et 8 projets de courses

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

Anzeindaz

Refuge Giacomini

Etablissement confortable — Dortoirs séparés — Prix modérés

Transport officiel jeep BARBOLEUSAZ - SOLALEX - ANZEINDAZ

Tél. (025) 5 33 50 — Au centre de la réserve fédérale de chasse

Rodolphe Giacomini, guide.

Partie pédagogique

NEUCHATEL : RÉFORME DES ÉTUDES PRIMAIRES (suite)

PROJET ET PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE

Idées directrices

a) **Etude bien définie, par sujet.**
(Abandon de la méthode des cercles concentriques.)

1. Etude du **canton de Neuchâtel en 3e et 4e.**
(Etude terminée à l'entrée des élèves en classique.)
2. Etude de **la Suisse en 5e et 6e.**
(Etude terminée à l'entrée des élèves en secondaire et en préprofessionnelle.)
3. Etude du **monde et de l'Europe en 7e, 8e et 9e.**

b) **Révision** de la géographie du **canton de Neuchâtel en 6e.**
(Synthèse du travail fait en 3e et 4e.)

Etude approfondie de la région (étude du milieu) **en 6e.** (A l'âge où l'enfant est capable d'entreprendre des travaux pratiques sur le terrain : enquêtes, etc., et des travaux pratiques en classe : maquettes, reliefs, etc.).

c) **A partir de la 6e, deux heures hebdomadaires de géographie.**
(Deux heures indispensables pour épuiser le programme.)

Comparaison avec d'autres cantons :

Année	Berne	Genève	Vaud
3e	—	—	2 h. hebd.
4e	70 h.	2 h. hebd.	2 h. hebd.
5e	70 h.	2 h. hebd.	2 h. hebd.
6e	70 h.	2 h. hebd.	2 h. hebd.
7e	70 h.	1 h. ½ hebd.	2 h. hebd.
8e	70 h.	—	2 h. hebd.
9e	70 h.	—	2 h. hebd.

(L'étude :
des pays voisins : France, Italie, Allemagne, Autriche ;
des pays de première importance : îles Britanniques, Benelux, URSS, USA, Japon, etc. ;
des pays en plein développement : Canada, Chine, Australie, etc. ;
de l'éveil des nationalités : Inde, Pakistan, Afrique du Nord et Afrique noire, etc. ;
des relations internationales maritimes et aériennes ;
des sources d'énergie : charbon, pétrole, électricité, énergie atomique ;
des produits de première importance : céréales, coton, laine, caoutchouc, minerais, etc.,
exigent en 7e, 8e et 9e le maintien de deux heures hebdomadaires de géographie.)

d) **Manuels prévus :**

1. Nouveau manuel de Géographie du canton de Neuchâtel. (En préparation.)
2. Eléments de Géographie. (La première année de géographie.) (Manuel jurassien bernois ; Dellenbach, Stähli et Vuilleumier.)
3. Géographie de la Suisse. H. Rebeaud.
4. Géographie universelle. H. Rebeaud.

Manuel neuchâtelois de Géographie

Première partie
(Initiation à la géographie)

a) **Dans le quartier et dans la localité.**

Ch. 1. Le soleil et les ombres.
2. L'orientation, la situation.
3. Le temps qu'il fait (climatologie).
4. Le plan, la carte.
5. La maison.
6. Le quartier.
7. La localité.

b) **Les divisions administratives.**

Ch. 8. La commune.
9. Le district.

Deuxième partie
(Géographie physique du canton)

Par monts et par vaux.

Ch. 10. Le lac.
11. La rive nord du lac et les premières pentes du Jura.
12. Le Val-de-Travers et le vallon des Verrières.
13. Le Val-de-Ruz.
14. Les hautes vallées jurassiennes.

Troisième partie
(Géographie humaine)

Ch. 15. La vie à la campagne :
l'agriculture (la vigne),
l'élevage,
les forêts,
la chasse et la pêche.
16. Les industries neuchâteloises :
l'horlogerie,
les autres industries,
l'électricité.
17. Les échanges commerciaux.
18. Les voies de communication :
par terre,
par eau,
par air.

Saint-Gall et Appenzell

Bibliographie

a) **Géographie de la Suisse.** H. Rebeaud. Pp. 74-81.

b) **Géographie de la Suisse.** J. Früh (traduction française de C. Burki). Tome III. Géographie régionale.

c) **Dienendes Zeichnen.** H. Pfenniger. Ostschweiz p. 44. Ed. F. Schubiger, Winterthur.

d) **La Suisse vue d'avion.** Ed. Avanti (Suchard).

Les Churfirsten,	pp. 30-31.
Le Toggenbourg,	56-57.
Rapperswil,	74-75.
Landsgemeinde (Hundwil),	96-97.
Pont sur la Sitter,	110-111.

Programme de géographie

(Projet de révision)

3e 8-9 ans 1 h. hebdomadaire (30-35 h.)	**Initiation à la géographie.** Manuel neuchâtelois, Ch. 1 à 7. Manuel jurassien bernois (distribué dans le degré inférieur), quelques sujets à placer entre les Ch. 4 et 5 du manuel neuchâtelois.
4e 9-10 ans 1 h. hebdomadaire (30-35 h.)	**Géographie du canton de Neuchâtel.** Manuel neuchâtelois : a) Divisions administratives, Ch. 8 et 9. b) Géographie physique, Ch. 10 à 14. c) Géographie humaine, Ch. 15 à 18.
5e 10-11 ans 1 h. hebdomadaire (12 h.)	**Géographie physique de la Suisse.** (Dans les grands traits.) Orographie, 5 h. Hydrographie, 5 h. Climat et végétation, 2 h. Géographie de la Suisse. H. Rebeaud. Pp. 114 à 126.
1 h. hebdomadaire (10 h.)	**Géographie régionale de la Suisse.** (Etude par canton ou groupes de cantons.) Vd-Ge-Fg 6 h. Suisse romande, cantons voisins. Be 4 h.
1 h. hebdomadaire (12 h.)	Vs 2 h. Zh-Sh 4 h. Cantons industriels. So-Bs-Bl 3 h. Sg-App 3 h. Suisse orientale, cantons semi-indus.
6e 11-12 ans 2 h. hebdomadaires (30-35 h.)	1er semestre **Etude du milieu.** (Belle saison.) Travaux pratiques de géographie : ma commune ou mon hameau, mon village, mon lac, etc. (23 à 28 h.). **Révision** de la géographie du **canton de Neuchâtel** (7 à 8 h.).
2 h. hebdomadaires (30-35 h.)	2e semestre. (Mauvaise saison.) **Géographie régionale de la Suisse** (suite). Ur-Sz-Uw-Lu-Gl-Zg 5 h. Suisse primitive. Ag-Ts 2 h. Suisse orientale. Ti-Gs 3 h. Suisse italienne et romanche. **Géographie humaine de la Suisse.** Géographie de la Suisse. H. Rebeaud. Pp. 140 à 175 (20-25 h.).
7e à 9e 2 h. hebdomadaires (60-70 h.)	**L'Europe et le Monde.** Géographie universelle. H. Rebeaud.

e) **Costumes suisses.** Ed. Silva. E. Laur et K. Wirth.
Appenzell, illustrations No 12-13 et 14.
Saint-Gall, illustrations No 11-15 et 16.

f) **Cités et Pays suisses.** G. de Reynold.
En Suisse orientale :
Rapperswild, pp. 183-186.
Trois jours en Appenzell, pp. 201-212.
Saint-Gall et son âme, l'Abbaye, pp. 213-234.

g) **Légendes et Armoiries des XXII Cantons.** H. Cingria.
Ed. Guilde du Livre. Coll. Gai Savoir No 9.
Appenzell, pp. 74-77.
Saint-Gall, pp. 78-83.

h) **Basler Singbuch.**
Appenzeller Landsgemeindelied. « Ode an Gott ».
J.-H. Tobler. P. 284, 3 voix.

i) **Noëls de Huit Nations.** E. Klug.
Kinderdorflieder. Gem. u. Morgenlieder.
Ed. Village Pestalozzi.

j) **Freundschaft.** Journal du Village Pestalozzi.

k) **Wir zeichnen.** H. Witzig.

l) **Croquis d'Animaux.** F. Lienaux.
Collection pédagogique de l'enseignement du dessin.
Cours studio No V.

Films et clichés

108 Ne 4559 **Un dimanche de Landsgemeinde en Suisse ;** 214 m., 1 bobine, sonore, noir, 20 minutes env.

Be 4635 **L'Appenzell ;** 151 m., 1 bobine, sonore, couleurs, 15 minutes environ.

Clichés Exposition scolaire permanente : boîte No 8 : Appenzell ; boîte No 127 : Saint-Gall.

Première heure : Géographie physique.

Plan : Situation - croquis No 1 - hydrologie - orographie - croquis No 2 - illustrations.

Croquis orographique et hydrologique.

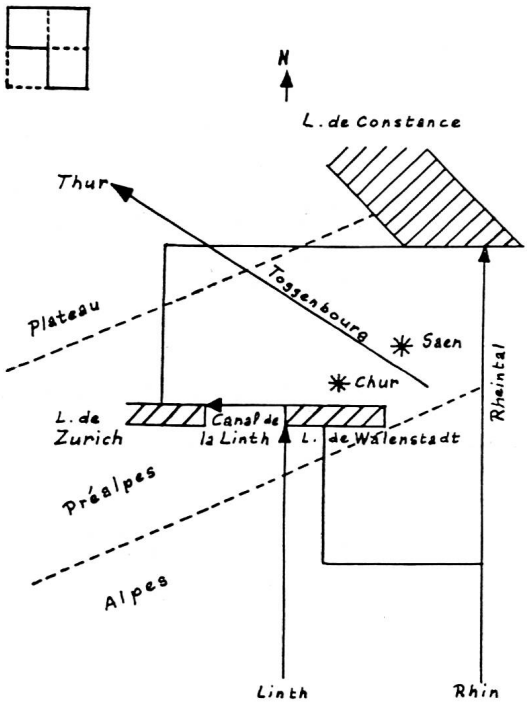

Saint-Gall et Appenzell. Croquis de situation.

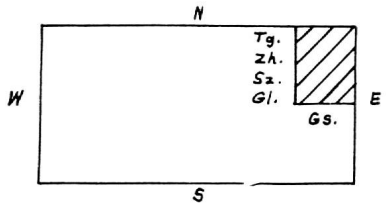

Nomenclature : *Suisse orientale* - Saint-Gall - *Appenzell* - Allemagne - *Autriche* - *Liechtenstein* - Thurgovie - Zurich - Schwytz - *Glaris* - *Grisons* - le Rhin - la Thur - la Linth - *canal de la Linth* - les lacs de Constance, de Walenstadt, de Zurich - le Plateau - les Préalpes - les Alpes - le Saentis - *les Churfirsten* - *le Rheintal* - *le Toggenbourg.*
(Ital. = nouveau.)

Deuxième heure : Géographie politique et humaine.

Plan : Langue. Divisions politiques. Croquis no 3 (frontières). Religions. Localités. Croquis no 3 (localités). Illustrations (épidiascope, diapositives, film, etc.). Nomenclature : Saint-Gall - Appenzell - *Rhodes intérieures* - *Rhodes extérieures* - *Saint-Gall* - *Rorschach* - *Rapperswil* - *Walenstadt* - *Buchs* - *Appenzell* - *Hérisau* - *Trogen.*

Croquis politique.

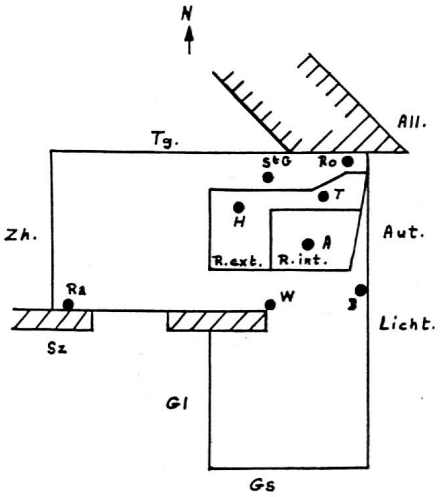

Troisième heure : Géographie humaine.

Plan : Elevage (« Olma »). Industrie textile (coton et broderie). Relations internationales. Croquis no 4. Landsgemeinde. Village Pestalozzi. Illustrations (film, etc.). Nomenclature : *Munich* - *Berlin* - *Paris* - *Vienne* - *Arlberg Orient Express.*

Saint-Gall et Appenzell. Relations internationales.

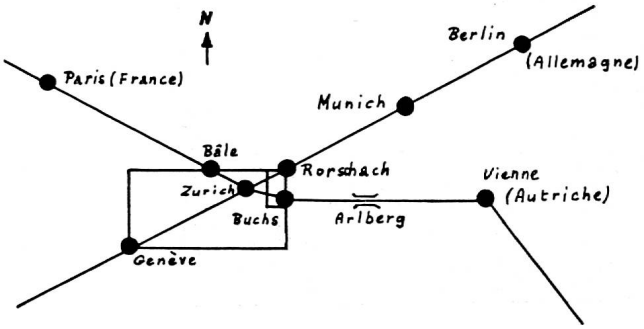

Acquisitions : Elevage : « Olma ». Industrie textile : coton et *broderie. Landsgemeinde.*

Saint-Gall et Appenzell.

Centre d'intérêt (quelques suggestions).

Chant. Appenzeller Landsgemeindelied (h) - Noël (i) - Kinderdorflieder (i).

Ecriture. Etude du titre ; alphabets divers, dispositions diverses, etc.

Travaux manuels. La maison appenzelloise, Cartonnage, pp. 98-99 ou Modèle de l'Union des instituteurs de Zurich. Le téléphérique, Cartonnage, pp. 110-111.

Dessin. Fanions (les fanions ne portent pas de figures héraldiques, clés, lions, ours, etc.).

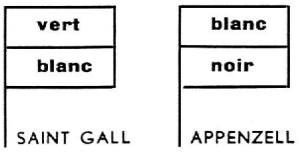

Drapeaux et armoiries (a) (g) : linogravure, vitrail, papiers découpés, mosaïque, etc.

Costumes régionaux, coiffes (e).

Animaux, montée à l'alpe (k) (i) : croquis rapides (mouvement), étude anatomique, papiers découpés (ribambelle).

Affiche : « Olma ». Téléphérique du Saentis.

Sciences. Les téléphériques.

Histoire. Légendes (g). Landsgemeinde (film). Village Pestalozzi. L'Abbaye de Saint-Gall (historique, architecture) (tableau scolaire).

Français. Lecture (a pp. 80-81) (f).

Elocution : compte rendu de films. Conférences : Légendes (Saint-Gall). Village Pestalozzi. Rédaction : la lettre (correspondance avec le Village Pestalozzi), etc.

BUFFET CFF MORGES
M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

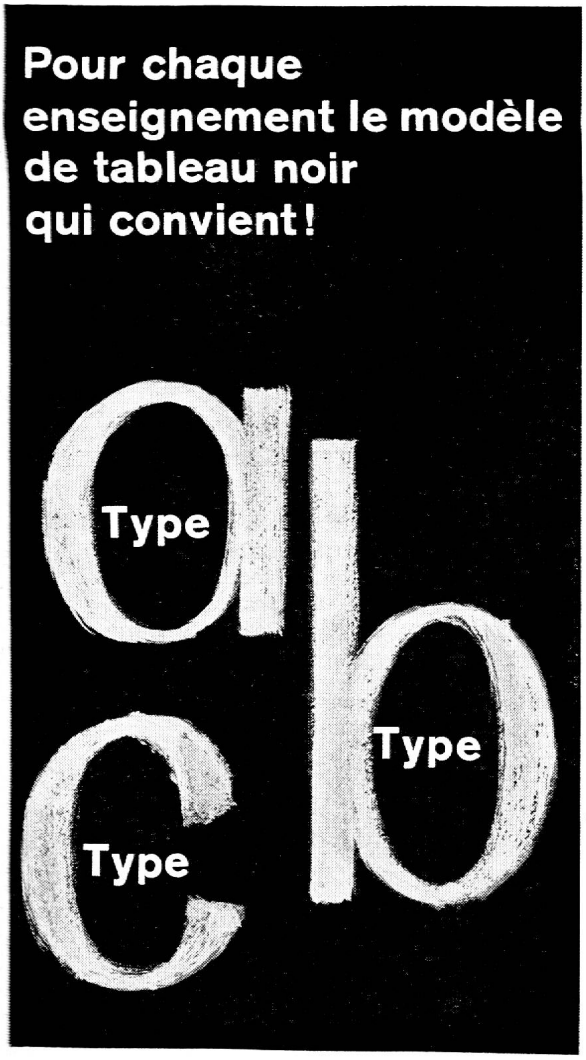

Les tableaux PALOR modernes se font en vert palor ou en noir ardoise. Chacun écrit aisément avec toutes sortes de craies et de couleurs sur leur revêtement durable Eternit résistant aux griffures. La qualité des tableaux noirs Palor est si bonne que nous les livrons avec **10 ans de garantie.**

L'installation entière peut se déplacer verticalement de 50 à 65 cm suivant le type, sur des glissières invisibles. Nous fournissons toute une gamme de modèles en trois exécutions a, b et c **pour tous genres d'enseignement.** Demandez nos devis sans engagement, prospectus et références.

058 41322

palor

Meubles d'école et tableaux noirs
PALOR S.A., Niederurnen/GL tél. 058/41322
Bureaux de vente à Bâle, Lausanne, Olten et Chiasso.
Bureau technique à Rheineck/SG.

Diablerets

Le télécabine Diablerets - Isenau et ▶ la chaîne des Diablerets.

Temps de parcours du télécabine Les Diablerets-Isenau simple course, 15 minutes.

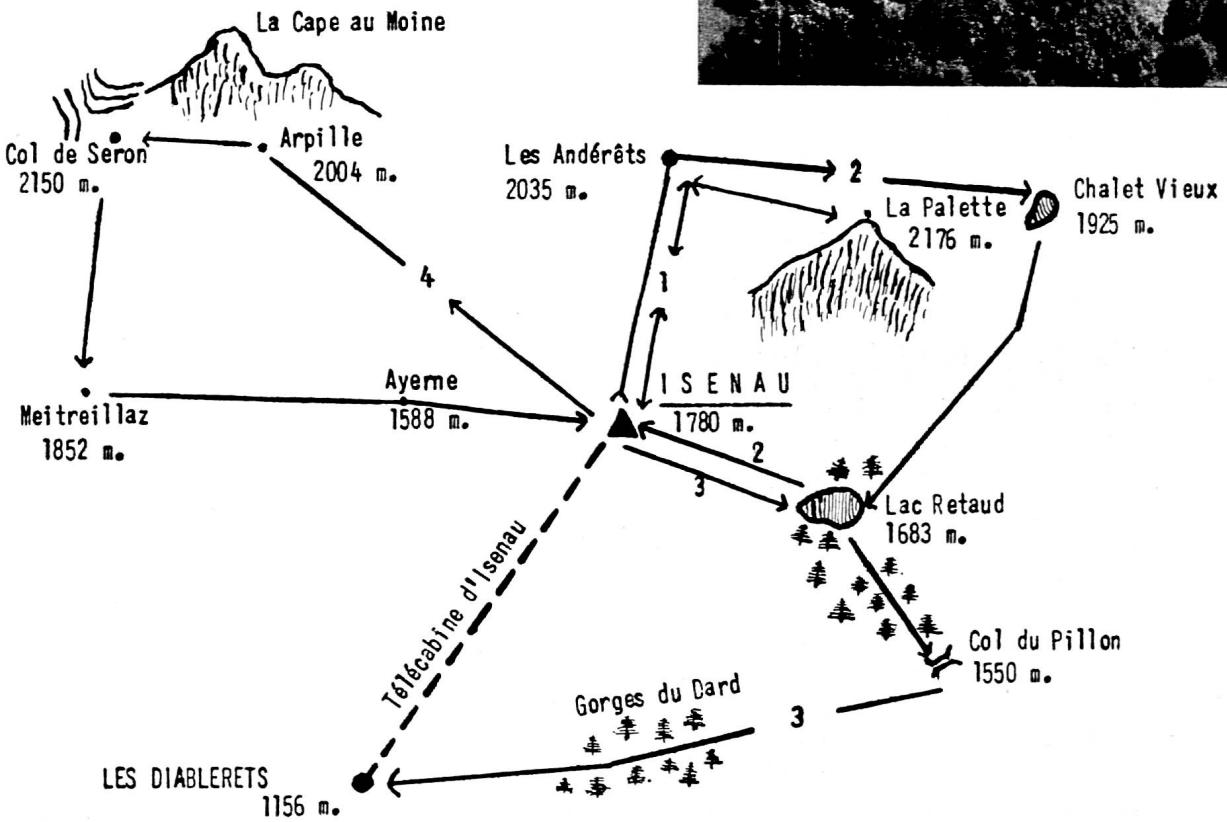

Projets de courses

Projets de courses

4

Projets de courses

Projets de courses

Itinéraire 1 LA PALETTE D'ISENAU

Isenau - Col des Andérêts - La Palette - Isenau.
Temps de marche : 2 h. 30 - Différence de niveau (montée) 400 m.

Itinéraire 2 TOUR DE LA PALETTE D'ISENAU

Isenau - Col des Andérêts - Chalet Vieux - Lac Retaud - Isenau
Temps de marche : 3 h. 30 - Différence de niveau (montée) 455 m.

Itinéraire 3 LAC RETAUD - GORGES DU DARD

Isenau - Col du Pillon - Gorges du Dard - Les Diablerets.
Temps de marche : 2 h. 30 - Différence de niveau (montée) 50 m.

Itinéraire 4 ARPILLE - COL DE SERON

Isenau - Arpille - Col de Seron - Meitreillaz - Ayerne - Isenau.
Temps de marche : 3 h. 30 - Différence de niveau (montée) 370 m.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à

LAUSANNE
Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE
Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHATEL
Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES
Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY
Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE
Restaurant D.S.R., place de la Gare

Le chrome dur - plus dur, bien moins vite usé que l'acier!

En appliquant la technique du chromage dur, KERN donne à ses compas de précision un standard de qualité encore inconnu. Grâce au chromage dur, KERN dépasse aujourd'hui largement la plus grande résistance à l'usure que l'on ait obtenue jusqu'ici. Votre nouveau compas KERN ne connaîtra ni rouille, ni oxydation, ni ternissure ... conservera pratiquement son éclat de neuf.

Compas de précision
chromés dur - une qualité KERN encore meilleure ... au même prix!

En vente dans les commerces de la branche.

KERN & CIE. SA. AARAU
fondés en 1819

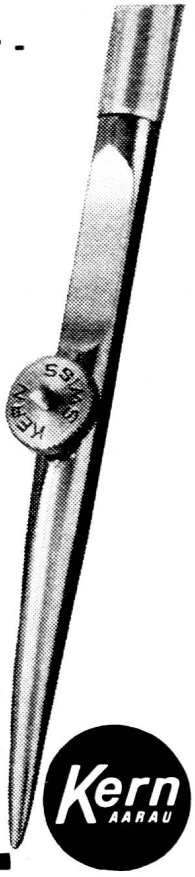

Kern AARAU

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

ARTICLES TECHNIQUES
MEUBLES DE BUREAU EN BOIS

Une innovation dans le domaine de la reproduction :

le CITO MASTER 115
(fabrication suisse)

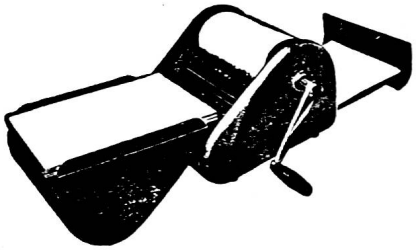

L'hectographe le plus vendu dans les écoles romandes.

Pour n'importe quel dessin, géographie, botanique, géométrie, musique, chant, tableaux - horaire, travaux d'examen, de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié !
Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage. Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil scolaire idéal. Demandez la démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Représentation générale Vaud / Valais / Genève :
P. EMERY, Avenue de Lavaux 70b, PULLY
Tél. (021) 28 74 02
Pour Fribourg / Neuchâtel / Jura bernois :
W. MONNIER, ch. des Pavés 3, Neuchâtel, tél. (038) 5 43 10

Fabriqué par Cito S.A. Bâle.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Pomdor

Sain et désaltérant

J.A. Berne
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX